	V1	<b>RETOUR DU PATIENT A DOMICILE AVANT SA PRISE EN CHARGE EN UNITE DE SOINS DE SUITE</b>
	LE	04/08/2022
	DESTINATAIRES	SANITAIRE PRESCRIPTEUR

## 1- OBJET

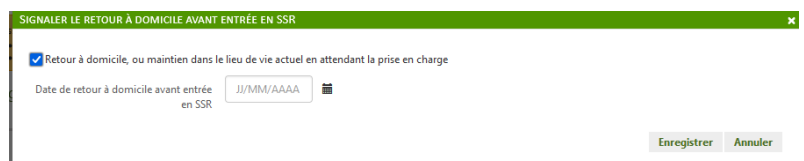
Fonctionnalité permettant de signaler aux unités de soins de suite contactées que le patient rentre à domicile, ou dans le lieu de vie actuel avant la prise en charge en soins de suite. Fonctionnalité mise en place dans la version 7.3 de juin 2022.

## 2- PROCEDURE

Il est indispensable de renseigner les coordonnées du patient lors de la création de la demande afin que l'unité de soins de suite puisse le contacter pour convenir des modalités d'admission.

### 1. Ouvrir la demande pour tracer le retour à domicile

Dans les actions sur le dossier, il est possible d'indiquer la date de retour à domicile avant admissions en soins de suite.



### 2. Suivi des demandes dans l'onglet « Retour à domicile avant SSR »

Une nouvelle colonne intitulée « RAD avant SSR » a été ajoutée dans le tableau de bord du prescripteur afin de faciliter la gestion des dossiers pour lesquels le patient est retourné à domicile avant sa prise en charge en SSR, HAD ou SSIAD. La demande sera présente dans cet onglet le lendemain du jour du retour à domicile.



### 3. Poursuivre le processus de validation

Je peux accéder au dossier du patient, dans la rubrique « Suivi des demandes » pour confirmer la demande d'admission proposée par une unité de soins de suite receveuse.

Le receveur finalisera le dossier avec la date réelle d'admission dans sa structure